

Camion (châssis)		BERNA		5 U... (Moteur H 5)		1943/59		N° 2 7 5 3 -3	
Caractéristiques Châssis type "5 U" et moteur type "H 5" s/plaquette constructeur dans cabine									
Direction normale.-A partir No.châssis : 20'563/1 Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 8									
Constructeur du châssis Motorwagenfabrik BERNA A-G., Olten SO (CH)									
N° du châssis frappé à droite, à l'avant s/partie supérieure longeron et s/plaquette constructeur									
N° du moteur frappé à l'avant, s/partie sup. carter moteur vers pompe à eau et s/plaquette constr.									
Type du moteur H 5									
Position du mot. à l'avant Frein-moteur sur échappement									
Cylindre 12'667 cm³ Frein de remorque à air comprimé (direct et indirect) Dimensions ext. en mm									
Temps 4 Transmission mécan. synchron. Treuil/Cabest. - Longueur +)									
Refroidissement eau Nombre vit. avant 8 (4x2) *) Crochet de rem. s/demande Largeur 2'400 §)									
Entraînement s/roues AR Vitesses en 1 <sup>re</sup> 5,5-9 km/h **) Vols avant 1'935 Hauteur -									
Nombre d'axes 2 Vitesses en 2 <sup>de</sup> dir. 53-73 km/h **) Vols arrière 1'695 Empattement +)									
Nombre de pneus 6 Éclairage différentiel s/demande ++) Diam. de braç. +) Porte à faux arr. +)									
Frein à pied à air comprimé à expansion interne WESTINGHOUSE, agissant s/toutes les roues									
Frein à main mécanique à expansion interne av. servo à air comprimé, agissant s/roues arrière									
Poids		avant		arr.		total		Dimensions int. en mm	
A vide		-		-		-		Longueur -	
Charge utile		-		-		-		Largeur -	
Total		-		-		-		Hauteur -	
Poids de fabr.		6'500		13'000		16'000		Jantes : à épaulement oblique 7,5x20	
Poids max. garanti pr. train roulant		-		-		40'000		Nombre de portes -	
Direction: position		à droite - normale		***)		Marques du moteur BERNA		C. V. frein 175 DIN	
Allègre		-		120		Course 140		C. V. impôts 64,512	
Forme de la carrosserie +++)									
Nombre de places: total - (avant - milieu - arr. - ) Places debout -									
Séats arrière - Side-car -									

\$\$\$)

\$\$\$) Valable aussi pour les anciens vhc., si : avec ressorts renforcés (AV= 12 et AR= 16 lances),  
- servo-cylindre avec piston au frein à pied à air comprimé-hydraulique,  
- a frein à main agit sur carter ou sur dispositif servo

Equipement électrique : 24 Volt (avec starter à air comprimé : s/demande 12 Volt).

Mesure du bruit : §§) au régime fixé par le régulateur (env. 2'200 t/min.).

OBSERVATIONS et EXCEPTIONS :

+ ) Exécutions :

<u>Modèles</u>	<u>Genre du vhc.</u>	<u>Empattement</u>	<u>Longueur totale</u>	<u>Porte à faux AR</u>	<u>Diamètre de braquage</u>
5 U 45	Camion	4'500 mm	7'328 mm	1'600 mm	13,70 m
5 U 50	Camion	5'000 mm	7'828 mm	1'600 mm	15,00 m

++) Blocage du différentiel : indiquer s/rapport d'expertise si le vhc. est équipé d'un tel dispositif.

+++ ) Equipement : est installé lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.

\*) Transmission : boîte c.v. à 8 vitesses (commande pour 4 vitesses avec commande supplémentaire pour surmultipliées).

\*\* ) Vitesse maximum : varie selon démultiplication du pont arrière.

\*\*\* ) Direction : sur demande avec servo-hydraulique.

§) Largeur totale : n'est autorisé à circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur (LA art. 24 et ACF du 16.1.1948 resp. 9.8.1957).

§§) Mesure du bruit : le bruit de l'échappement et du moteur doit être mesuré à chaque véhicule avant la mise en circulation. - Les véhicules trop bruyants doivent être renvoyés.

Arbon, les 13 et 14. 8.1958

Olten, les 13 et 14.11.1958

La Commission d'expertise-type